

## INSCRIPTION MATERNELLE RENTREE SCOLAIRE 2019 / 2020

- Inscriptions des enfants nés en 2016.
- Les enfants nés en 2017 de janvier à juin dans les écoles en Réseau de Réussite Scolaire :  
*H. Barbusse, J. Labourbe, J. Curie, P. Langevin, Voltaire. Pas de dérogation possible pour les TPS.*

du lundi 18 février au vendredi 22 mars 2019

**\*Seuls les parents ou les détenteurs de l'autorité parentale sont habilités à inscrire l'enfant.**

### Se munir

- D'une pièce d'identité du parent qui inscrit
- Du livret de famille ou d'une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- D'un justificatif de domicile datant de moins de trois
- Des justificatifs de l'exercice de l'autorité parentale selon la situation

\*Les documents présentés doivent être en langue Française:

A.D.A.T.E. 5 place St Claire Grenoble